

Accueil de Loisirs De Meyrueis

Projet Pédagogique 2018

Introduction:

L'Accueil de Loisirs (ALSH) est une entité éducative, déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de Mende, soumise à une législation et à une réglementation spécifique à l'accueil collectif de mineurs. Il est avant tout un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les enfants en dehors des temps scolaire.

Le projet pédagogique est un document écrit élaboré par le directeur. Il établit de manière précise le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs (ALSH) dans tous ces aspects. Il décrit de manières précises le rôle de l'équipe pédagogique et ses intentions éducatives. Ce document est un support de travail pour toute l'équipe pédagogique qu'elle reconnaît comme un contrat de confiance et d'engagement.

Sommaire

1 Descriptif du centre

2 Les horaires

3 Le personnel pédagogique

Rôle et fonction du directeur

Rôle et fonction des animateurs

4 Rappel des principaux éléments du Projet Éducatif de l'organisateur

Découvrir nos territoires et notre environnement

Cultiver le lien à la nature

Apprendre à vivre ensemble

Favoriser l'éveil et l'épanouissement des enfants

5 Les intentions pédagogiques de la directrice

Favoriser le développement de l'enfant

Socialiser

Découvrir son environnement, favoriser la curiosité

6 Journée type

7 Organisation de la vie quotidienne

L'accueil du matin

Les activités

L'hygiène

La pharmacie

8 La communication

9 Les partenaires

1. Descriptif du centre:

Nature : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Organisateur : Foyer rural « Les Ptits Cailloux » 48320 Quézac

Responsable : Directrice : Mélina Gacoin 06 75 14 94 16

Public accueilli : L'accueil du centre de loisirs est un lieu ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Implantation : École Publique de Meyrueis - Rue du Claouset - 48150 Meyrueis -04 66 45 63 53

Descriptif des lieux : A l'École publique de Meyrueis, il y a deux bâtiments distincts. L'espace maternel d'un seul tenant qui nous accueillera pour les grandes vacances. Une salle de cantine pour la prise de repas. Une salle multi activités indépendante qui communique par le jardiné de l'école. Une cour de récréation ouverte et un espace préau. Le mobilier et les sanitaires sont adaptés à la taille des enfants.

2. Les horaires :

L'ALSH sera ouvert du mercredi 11 juillet 2018 au mardi 21 août 2018 soit 6 semaines. L'accueil commence à partir de 8h00 le matin échelonné jusqu'à 9h30 et le soir de 17h00 jusqu'à 18h00.

3. Le personnel pédagogique:

L'équipe est composée d'une directrice Melle Mélina Gacoin (en cours de diplôme BAFD) et de 2 animateurs (trices) : Martin, Elodie et Léa.

L'équipe pédagogique travaille ensemble. Ces membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'activités de la structure « Les Ptits Cailloux ». Des concertations régulières permettent l'adaptation des activités aux besoins des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide. La discrétion et la réserve sont des valeurs primordiales appliquées dans le cadre du centre.

Rôle et fonction de la directrice :

Elle est garante de la sécurité physique morale et affective des enfants.

Elle est la garante de la mise en œuvre et du suivi du projet pédagogique.

Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.

Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).

Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière matérielle et humaine).

Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.

Elle associe les parents ou des personnes extérieures à la vie du centre.

Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.

Elle organise l'accueil et le départ des enfants avec les animateurs.

Rôle et fonctions de l'animateur :

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Il est disponible, avenant, dynamique et attentif.
- Il montre l'exemple.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il apporte du plaisir aux enfants.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge et au rythme des enfants.
- Il laisse faire l'enfant et ne fait pas à sa place.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il accompagne l'enfant en tant qu'individu au sein du groupe.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation ou de bilan.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec la direction.
- Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)
- Le temps de pause ne doit pas pénaliser l'équipe et le fonctionnement. Il se fait en concertation afin de ne pas laisser les enfants sans la présence d'un adulte.

Avec les parents :

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont en demande sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est disponible et à l'écoute aux moments de l'accueil et du départ.

4. Rappel des principaux éléments du Projet Éducatif de l'organisateur :

• **Favoriser l'éveil et l'épanouissement des enfants :** Un enfant apprend en étant actif, en expérimentant, en explorant, en utilisant ses sens. L'enfant apprend pour lui-même pour assouvir sa curiosité. Nous cherchons à ce que l'enfant s'épanouisse, devienne autonome et développe sa créativité. A travers des activités de loisirs, l'enfant prend conscience de lui-même. Il se découvre des capacités et des centres d'intérêts le valorisant et lui donnant confiance.

• **Apprendre à vivre ensemble :** Un groupe doit poursuivre des objectifs communs pour pouvoir se former et se souder. Les activités collectives, les animations, les moments de vies quotidiennes menées en ALSH n'ont de sens que si elles permettent de développer la solidarité entre les membres du groupe.

• **Cultiver le lien à la nature :** Au contact de la nature l'enfant peut s'émerveiller. Rencontrer le vivant, le connaître, le comprendre et le respecter. Espace de liberté et de curiosités, le contact avec la nature ouvre les esprits à l'observation.

• **Découvrir nos territoires et notre environnement :** Découverte de notre patrimoine, des acteurs et des savoirs faire locaux.

5. Les intentions pédagogique de la directrice et de son équipe :

« La nature humaine est la raison d'agir de l'éducation »

Dr Joachim Berron.

La raison la plus profonde de l'éducation est de préparer le jeune à découvrir LE SENS DE SA PRESENCE sur terre. Attendu par ses parents, attendu par le monde. Va-t-il y trouver sa place ? L'éducation est le seul moyen de favoriser les différents aspects du développement pour un individu.

- **FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT**
- **SOCIALISER**
- **DECOUVRIR SON ENVIRONNEMENT, FAVORISER LA CURIOSITE**

Intention : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

« Aider l'homme à se former lui-même et non à se battre contre le monde extérieur »

Maria Montessori

L'enfance est un moment précieux qui doit être préservée. L'équipe pédagogique accompagne ces êtres en devenir, les guide, les respecte, les éveille pour former des citoyens épanouis, autonomes et créatifs. L'individu doit apprendre à se connaître pour s'insérer et vivre en groupe mais aussi trouver sa place avec les autres enfants ou adultes.

Les objectifs opérationnels	Les moyens éducatifs ludiques
Connaitre les besoins des enfants selon leur âge et en conséquence proposer des activités adaptées	L'enfant a besoin de temps pour s'éveiller De protection, d'assistance et de bienveillance
Respecter les rythmes biologiques de l'enfant	Sieste, temps de repos, temps de solitude, manger, boire, jouer, avoir des câlins
Sécuriser l'enfant	en étant un adulte attentif, respectueux, disponible utilisation de vocabulaire approprié
Favoriser les capacités physiques, manuelles et intellectuelles autour des 5 sens (vue, ouïe, goût, odorat, toucher)	Activité manuelles
Favoriser les jeux d'expression et d'imitation	Jonglerie, théâtre, danse, chant, expression corporelle, pantomime, mime, gestes expressifs, jeux de doigts, rondes, jeux de rôle
Favoriser les activités artistiques	Musique, Récits, contes, légendes
Favoriser les activités manuelles	Dessin, coloriage, puzzle
Favoriser les jeux libres	Poupées, imagination, animaux, objets, personnages du monde merveilleux, les doigts apprennent et multiplient les trouvailles
Favoriser son lien à la nature	Balade Contact avec les éléments de la nature

Intention : **SOCIALISER**

« Vivons ensemble comme des frères, sinon nous finirons comme des fous ».
Martin Luther King.

Dans un contexte social où la vitesse, le numérique et la surinformation dominant, profitons des temps de loisirs pour JOUER LIBREMENT pour apprendre à ETRE EN SOCIETE.

Le jeu est la principale activité de l'enfant. Il apprend par imitation et par le jeu. Un enfant qui sait jouer sera un adulte créatif et sociable.

Les objectifs opérationnels	Les moyens éducatifs ludiques
Respecter les règles de vie en collectivité	Discuter ensemble
Impliquer les enfants dans la vie quotidienne	Faire la vaisselle, ranger, préparer et ranger le matériel, faire ensemble
Respecter les autres et soi	Arbres à palabre : s'exprimer sur ses besoins pour mieux se comprendre soi et les autres
Respecter les règles du jeu	Expliquer et faire appliquer les règles
Créer le lien aux autres par la rencontre, par des échanges chaleureux et de confiance.	Petits jeux d'approche et de présentation Petits jeux de communication Jeu basés sur la confiance
L'adulte référent accompagne et encourage l'enfant à trouver sa place dans le groupe	
Coopérer autour d'un groupe	Jeu coopératif
Autonomie	Faire confiance, donner des responsabilités, faire participer
Respect du matériel, du cadre	
Donner des habitudes	Repas, horaires, ordre, éviter la dispersion

**Intention : DECOUVRIR SON ENVIRONNEMENT
FAVORISER LA CURIOSITE**

« On ne force pas la curiosité, on l'éveille » Daniel Pennac.

Pour les 6/8 ans c'est l'âge de la curiosité. L'enfant est encore naïf, il a besoin d'explications sur comment fonctionne le monde. Il a envie de découvrir d'autres environnements que ceux qu'il connaît. Il veut apprendre des sciences et des techniques.

Les objectifs opérationnels	Les moyens éducatifs ludiques
Exploiter les caractéristiques de notre environnement exceptionnel	Récits et légendes Balades, randonnées, bivouac, Canoë, canyoning, via ferrata, descente en trottinette, vélo
Éducation à l'environnement	Activité jardinage, notion de développement durable Activités de bricolage recyclage Action de type « nettoyer la nature » Visite du centre de tri
Éveiller son esprit culturel et critique	Mon arbre généalogique Reportage sur l'histoire du village Apprendre de nouvelles techniques (vidéo, photo) Eduquer aux médias
Utiliser les ressources du territoire : association, commerçants, artisans	Projets intergénérationnel avec les habitants du village
Eveiller son lien à la nature par une approche sensible	Grimper dans les arbres Faire des cabanes Land art Promenade

6. Une journée type :

8h00 à 9h30	Ouverture du centre à 8h00 Accueil progressif des enfants jusqu'à 9h30 La directrice accueille les familles (échanges d'informations) L'animateur encadre le groupe qui est en jeux libres à l'intérieur.
9h30 à 10h00	Rassemblement des enfants, Temps d'expression (bâton de parole, météo...) Présentation du déroulement de la journée. Proposition des différentes activités (les enfants choisissent et se répartissent en groupe). Mini jeux coopératifs pour se mettre en route
10h00 à 11h55	Début des activités Rangement Passage aux toilettes Lavage des mains avant le repas Participation des enfants pour mettre la table
11h55 à 13h15	Temps du repas. Se laver les mains. Participation des enfants pour remettre au propre la cantine
13h15 à 14h30	Temps calme à l'intérieur avec présence d'un animateur Lecture seul ou avec un animateur Petits jeux de société.
14h30 à 16h30	Début des activités pour les 6 -12 ans Temps de la sieste pour les 3 - 6 ans + activités Rangement des lieux et du matériel, Passage aux toilettes Lavage des mains.
16h30 à 17h00	Goûter Temps de dialogue sur le vécu de la journée ou autres
17h00 à 18h00	Temps d'accueil du soir avec les départs échelonnés. Temps libre avec jeux de société, lecture, jeux extérieurs dans la cour... La directrice veille que l'enfant parte avec la personne ayant l'autorisation de prendre l'enfant. Temps d'échange avec les parents sur le déroulement de la journée. Fermeture à 18h00

7. L'organisation de la vie quotidienne :

L'accueil du matin :

Le temps de l'accueil est progressif de 8h00 à 9h30 et le soir de 17h00 à 18h00.

Ce sont des moments de transitions pour les enfants aussi l'équipe pédagogique se montrera confiante, chaleureuse et rassurante. La directrice et les animateurs sont toujours présents durant ces temps et se rendent disponible au dialogue.

Tous les matins, la directrice s'assurera que tous les enfants inscrits sont présents auquel cas elle téléphonera aux parents pour confirmer les absents. Elle comptabilisera le nombre d'enfants et transmettra à ces animateurs la liste des noms des enfants de son groupe.

Dès leur arrivé, les enfants accrochent leurs affaires personnelles aux portes manteaux dédiés à cet effet. Et se mettent à l'aise en enlevant leurs chaussures. Les pique-niques sont rangés au réfrigérateur si besoin.

Les repas, le goûter :

Le local utilisé pour prendre les repas du midi est la cantine scolaire. L'équipe pédagogique est présente avec les enfants pendant le temps du repas pour s'assurer qu'on mange dans le calme et dans le respect des aliments. Les parents fournissent un pique-nique. L'animateur aide les enfants à manger (ouvrir des paquets, couper un morceau de viande ...). C'est un moment de convivialité et d'échanges dans le calme.

Pour le goûter, il sera fourni par l'Accueil de loisirs.

Les activités :

Animer vient du latin « animar » de « anima » qui signifie le souffle vital.

Les animateurs ont donc pour fonction d'être des individus enthousiastes qui donnent envie de faire, qui incitent les enfants à être eux-mêmes et les encourage.

L'animateur accompagnera l'enfant sur les différentes activités sans attendre une production. L'adulte n'anticipe pas les apprentissages de l'enfant, ne fait pas à sa place. Il ne sur stimule pas sous prétexte que l'enfant maîtrise déjà certaines compétences. L'animateur propose des activités variées afin que chaque enfant puisse expérimenter ses capacités.

Chaque animateur doit réfléchir et préparer son activité de façon pédagogique et matérielle. Il se posera toujours les questions suivantes :

Quel est mon objectif à travers cette activité ?

Qu'est-ce que je développe chez l'enfant à travers cette activité ? (cf annexe fiche d'activité)

L'activité est-elle en adéquation avec les besoins de l'enfant ?

L'équipe pédagogique profitera de l'ensemble des équipements de la commune pour diversifier ses actions : *terrain multisports, stade de foot, piscine (ouverte en juillet/août), gymnase multisport, dojo, salle de gym/remise en forme, salle de danse, terrain de pétanque, salle de musique, salle des fêtes, cinéma itinérant, chemins de randonnée pédestre et VTT*

La directrice et son équipe pédagogique proposeront des semaines à thèmes source d'activités pour l'imaginaire et la créativité ou pour des activités sportives et grands jeux.

La sieste :

Le temps de repos en début d'après-midi se déroule dans une salle spécifique, dans le calme et la pénombre. L'enfant est accompagné par une animatrice pour raconter des histoires, et le sécurisé dans ce moment d'intimité où l'enfant se retrouve avec son « univers » son doudou. Il veillera au bon repos de tous. Une fois ce temps de repos, les petits rejoignent les grands pour le temps du goûter ou participer à une activité.

L'hygiène :

L'animateur veillera à ce que l'enfant se lave les mains après chaque activité. Il encadre le passage aux toilettes et veille au respect des règles d'hygiène.

Pour chaque activité manuelle, l'enfant porte une blouse pour ne pas salir ses vêtements. Il dispose ainsi d'une plus grande liberté de mouvements et de gestes débordants de créativité ! Du plus, il sera demandé aux familles de venir avec des vêtements qui ne craignent pas afin que l'enfant puisse jouer librement sans s'inquiéter de se tacher et de faire un trou.

La pharmacie :

Chaque fois qu'un enfant a besoin de soin, l'animateur le notifie dans un cahier prévu à cet effet en annotant la date, le nom et la nature du soin.

Si l'enfant semble malade, l'animateur informe la direction qui contacte ses parents. L'enfant peut être amené chez le médecin si besoin. La directrice s'assure de communiquer à l'ensemble du personnel encadrant toutes les informations nécessaires pour les enfants présentant des caractéristiques spécifiques : asthme, allergies, handicap, maladies chroniques etc..

Photo de la vie du centre :

Après une autorisation accordée des parents, les photos des enfants peuvent être vues sur facebook pour communiquer avec les gens de l'extérieur de notre existence et de nos activités.

Déguisements/costumes :

Des déguisements et des costumes sont à la disposition des enfants tout au long de la journée. Ainsi chaque enfant peut s'inventer son histoire seul ou en groupe. Cette malle à déguisement ne demande qu'à s'enrichir. Les dons des parents sont les bienvenus.

8. La communication :

La communication avec l'équipe pédagogique :

La communication est un point clef pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Le directeur s'attellera à faire passer à son équipe toutes les informations nécessaires concernant les enfants (particularité, régime alimentaire spécifique, soins etc.).

La communication avec les parents :

Elle se fera par courrier, par téléphone, par texto ou de manière directe.

La communication se fera de manière directe lors des moments d'accueil. La communication par texto peut être utilisée pour rappeler les informations importantes. Le règlement intérieur est communiqué aux parents et signé avec la mention « lu et approuvé » pour les engager dans le respect des règles collectives et de l'esprit de nos engagements pédagogiques.

La communication avec les enfants :

L'équipe pédagogique rappelle et explique de manière systématique et répétitive les règles de la vie collective. La communication verbale et gestuelle est non agressive. Un cercle de parole est mis en place quotidiennement pour s'exprimer. Les enfants exprimeront à tour de rôle leurs impressions et sentiments sur les différents moments de la journée. L'animateur favorisera à tout moment la communication avec les enfants pour les faire exprimer leurs besoins (physiques, émotionnels...) pour éviter l'accumulation des non-dits et prévenir les situations de conflits.

La communication avec les partenaires et les institutions :

Le directeur a un rôle de médiateur avec sa collectivité et les autres partenaires éducatifs. Le directeur favorisera les échanges d'informations sur le cas de certains enfants qui ont besoin d'attention. Le directeur signalera auprès des compétences institutionnelles si un enfant est en danger. La directrice informe sa commune des nouvelles lois en vigueur concernant le domaine de l'éducation. Le maire et les conseillers municipaux du groupe animations et enfance seront invités à voir l'accueil de loisirs et à lire le projet pédagogique.

9. Les partenaires :

Les parents

La mairie de Meyrueis

Les élus municipaux du groupe de travail animations et enfance

Les acteurs du territoire (écoles, bibliothèque...)

Les institutions (CCSS, MSA, DDCSPP de Mende, La ligue de l'enseignement de Lozère...)

Les prestataires d'activités et transports en commun.